

SERVICES DÉCONCENTRÉS

UNE MÉTHODE : AGIR SUR LE HARCÈLEMENT ET LES CYBERVIOLENCES PAR LE CLIMAT SCOLAIRE

SENSIBILISER - PRÉVENIR - FORMER - PRENDRE EN CHARGE

STRATÉGIE D'ÉQUIPE

- Sensibiliser tous les cadres (circulaire, réunion, Intranet...) sur le harcèlement et les cyberviolences
- Croiser les regards et communiquer entre services académiques et départementaux
- Articuler les actions des différents services et personnels concernés
- Participer aux formations du Plan national de formation (PNF)
- Action à intégrer dans les groupes académiques « climat scolaire » et dans les comités d'éducation à la santé et à la citoyenneté

COÉDUCATION

- Rencontrer les représentants de parents d'élèves
- Communiquer sur le plan de prévention via le site / portail / réseaux sociaux
- Faire connaître le **n° vert : 30 20**, et la plateforme académique d'appel
- Organiser des actions / informer les parents

DES ÉLÈVES ACTEURS DE LA PRÉVENTION

- Établir un lien avec le délégué académique à la vie lycéenne
- Développer des initiatives auprès des CAVL / CVL / CVC / élèves volontaires
- Organiser le prix « Non au harcèlement »
- Déployer des actions en direction des jeunes (ambassadeurs lycéens contre le harcèlement...)
- Valoriser sur les médias sociaux les actions des élèves

POLITIQUE ACADÉMIQUE ET DÉPARTEMENTALE

QUALITÉ DE VIE À L'ÉCOLE

- Être attentif aux signaux faibles (via les signalements, les retours du terrain, les indicateurs variés...)
- Accompagner, conseiller et valoriser les actions des écoles et des EPLE
- Être présent pour les personnels en difficulté
- Accompagner une école ou un établissement après une situation grave

JUSTICE SCOLAIRE

- Faire connaître à tous les personnels les textes nationaux
- Aider à la mise en place de conventions sur les mesures de responsabilisation
- Engager une réflexion collective sur la justice scolaire

PARTENARIAT

- Connaître les ressources locales, académiques, départementales et nationales
- Développer les partenariats (collectivités, police, justice, associations)
- Recenser les partenaires pour la prise en charge (Maison des adolescents, psychologues, Inavem...)
- Établir la liste des associations agréées en rappelant la procédure d'intervention en école / EPLE

FORMER DES FORMATEURS > 3 OBJECTIFS

- Démultiplier les sensibilisations sur site au plus près des besoins
- Accompagner les écoles et les EPLE dans la mise en place de plans de prévention
- Former des personnes ressources plus spécialisées pour la prise en charge des élèves victimes et auteurs